

DÉCLARATION DE NON-CONDAMNATION

Je soussigné(e), M^r IVANOV Zhivko
(Nom de naissance suivi du nom d'usage pour les femmes mariées)

né(e) le 15 octobre 1971 à PLovDIV

Demeurant à l'adresse suivante 9, rue Raspail
18100 Vervins

Fils – Fille (1) de IBRYAM Bekir
Nom et prénoms du père

Et de IVANOVA Shinka
Nom de naissance et prénoms de la mère

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ou d'exercer une activité commerciale ou artisanale.

Fait à Vervins

Le 26 avril 2024

Signature



(1) Rayer la mention inutile

RAPPEL

Ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce et des Sociétés (journal officiel du 29 décembre 1958) :

Article 2 :

" Quiconque donne de mauvaise foi des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation, ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, est puni d'une amende de 76,22 à 4573,47 euros et d'un emprisonnement de 10 jours à 6 mois ou de l'une de ces 2 peines seulement ".